



# COMMISSION SPORTIVE

MARDI 9 JANVIER 2024 à 14h00

## Procès-Verbal N°637

**Président** : Michel Vachetta

**Présents**: Annie Brault, Dan Marchal, Gérard Bouat, Daniel Guillard,

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2023/2024, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

### 10 / U11

#### Phase printemps:

Les clubs souhaitant inscrire ou retirer des équipes doivent en faire la demande à la commission avant le 31 Janvier.

Pour le secteur Voiron Daniel Hugot : Tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin : Tel 06.70.93.82.68.

### U13

#### Challenge National

Le 3° et dernier tour du 27/01 est consultable sur le site en fin de semaine.

Rappel : les 16 vainqueurs de ces plateaux seront qualifiés pour la finale départementale qui se disputera le 6 Avril 24.

Les clubs intéressés par l'organisation de cette finale départementale peuvent adresser leur candidature avant le 31 Janvier à la commission sportive.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

## U15

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

## U17

**Courrier** : ESTRABLIN: Nous ne pouvons donner une réponse favorable à votre demande le match reste programmé au samedi 13 janvier 2024.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

## U20

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

## SENIORS

### Challenge Gros Balthazard

Suite à une erreur administrative de la commission liée au fonctionnement et à l'utilisation du nouveau logiciel de compétitions, la commission a procédé à la correction suivante :

Le match Sassenage 3 / St Martin d'Hères 2 devient Sassenage 3 / Abbaye 2 .

De ce fait il sera procédé à un match de cadrage le 18 Février afin d'obtenir 16 équipes qualifiées pour les 1/8° de finale prévues le 25 Février

## Vétérans

Les matchs de coupe reportés doivent impérativement être joués avant la fin du mois de janvier sous peine de disqualification aux deux clubs.

**Le président**

**Michel VACHETTA**

**La secrétaire**

**Annie BRAULT**